

OFFRE D'EMPLOI - CONCOURS 23.15-MA

POSTE : MANŒUVRE

DATE : 7 OCTOBRE 2015

STATUT : OCCASIONNEL – SURNUMÉRAIRE

LIEU DE TRAVAIL : Mont-Laurier

SERVICE : CENTRE COLLEGIAL DE MONT-LAURIER

PPE : 986

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : ANNIE LAPOINTE, DIRECTRICE DU CENTRE COLLEGIAL DE MONT-LAURIER

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de cette personne comporte l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains, des piscines, des bâtiments, des locaux, des bureaux et des équipements, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel selon les directives d'une ou d'un contremaître ou d'une personne ouvrière qualifiée, et, généralement, sous la surveillance d'une ou d'un de ces derniers.

QUALIFICATIONS REQUISES : Aucune qualification spécifique n'est requise

Le Collège se réserve le droit de faire passer les tests suivants : test de français, bilan de santé, test d'aptitudes physiques : Être capable de manutentionner quotidiennement des marchandises d'un poids minimum de dix (10) kilos.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe doit :

- effectuer des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, s'il y a lieu, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux y compris des salles de toilette et des salles d'équipement sportif; elle prépare les locaux de classe et les salles de réunion; aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres; à l'extérieur, elle tond le gazon, épand les engrais, ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des toitures, des entrées, des trottoirs et des aires de jeux;
- à l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et les objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils requis;
- être appelée à dresser et démonter des échafaudages, à déplacer du mobilier, à dresser et à démonter des abris d'hiver, à manutentionner, à transporter et à entreposer des marchandises et des matériaux et à opérer l'équipement requis tels qu'un monte-charge, une cireuse, une laveuse, une sécheuse et un chasse-neige domestique;
- remplacer les ampoules, les tubes fluorescents et les fusibles, enlever, poser et ranger des doubles fenêtres; l'hiver elle épand du sable sur les trottoirs. Effectuer tout genre de travaux de réparation mineure;
- elle peut agir comme personne de service dans un garage;
- au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe qui n'exige pas la compétence d'une personne ouvrière spécialisée.

TAUX HORAIRE : 17,31 \$ (Une prime de soir ou une prime de nuit est ajoutée au taux horaire selon le quart de travail effectué)

HORAIRE DE TRAVAIL : Selon les besoins du service (possibilité d'être appelé à travailler de jour, de soir et les fins de semaine)

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines **au plus tard le 21 octobre 2015, à 16 h**, à l'adresse courriel suivante : resshum@cstj.qc.ca, en mentionnant le numéro de concours **23.15-MA**

*Le Cégep de Saint-Jérôme s'engage à ne contacter que les personnes invitées en entrevue.
Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi.*

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA PRIORITÉ SERA ACCORDÉE AUX CANDIDATURES INTERNES